

COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCÉE BOISJOLY POTIER

Date : Jeudi 10 Septembre 2020

Début de l'assemblée : 15h

Clôture de l'Assemblée : 17h

Présents :

- Mme Sophie GAUDÉ - Provisure
- Mme Françoise LAMOUREUX - Professeur EPS
- Mme Claude BERNARD - Professeur EPS
- Mlle Sandrine ROBERT - Professeur EPS
- M. Mickaël VIGNE - Professeur EPS
- M. Benoît PROCHASSON - Professeur EPS
- M. Camille JORON - Professeur EPS
- Une vingtaine d'élèves licenciés à L'AS (2019)
- Les étudiants AGSS

* Avec l'accord de Mme GAUDÉ, La séance commence avec une présentation du bilan moral, du bilan financier et d'un budget prévisionnel. (Cf annexe)
Ces différents points ont été exposés par M. JORON.

* Une présentation est ensuite faite des différentes activités menées au sein de L'AS.

* Chaque professeur fait une présentation succincte de l'activité qu'il anime (Lieux, horaires, etc...)

- Mme Françoise LAMOUREUX - Badminton
- Mme Claude BERNARD - Danse
- Mlle Sandrine ROBERT - Basket
- M. Mickaël VIGNE - Musculation
- M. Benoît PROCHASSON - Futsal
- M. Camille JORON + M. Karim DAROUECHE (absent excusé) - Course de montagne et Athlétisme

* En répondant à une question d'un élève sur l'interdiction de pratiquer le football, M. PROCHASSON rappelle les mesures sanitaires en cours et les consignes rectorales et préfectorales que nous sommes tenus de respecter jusqu'à nouvel ordre.

* M. JORON précise que ces activités sont, certes, soumises à des interdictions temporaires, mais qu'elles demeurent cependant programmées (dans l'attente d'une évolution du contexte sanitaire...)

* M. VIGNE annonce qu'un partenariat entre une salle de musculation du Tampon et le Lycée Boisjoly Potier a été passée. Ce partenariat offre aux élèves licenciés à L'AS une réduction sur les tarifs d'abonnement pratiqués dans cette salle.

* Mme GAUDÉ répond à un élève sur la possibilité pour les élèves de Terminale licenciés en course de montagne de rapporter des points qui compteraient pour leur BAC.

* Suite à la question d'un élève concernant le prix de la licence, M. PROCHASSON annonce qu'il sera certainement possible de baisser le prix de celle-ci (20€ jusqu'à maintenant).
Après discussion rapide, le prix de 10€ est validé pour la licence 2020/2021.

* M. PROCHASSON précise que si un élève désire animer une activité qui n'est pas encore programmée, c'est possible. Il doit d'abord en faire part au bureau de L'AS et à l'équipe EPS qui en validera ou non la faisabilité.

* M. JORON demande aux élèves qu'ils servent de relais auprès de leurs camarades pour transmettre les informations qui leurs sont données au cours de cette assemblée.

* Des élèves se portent volontaires pour être membre du bureau :

- Quentin DIJOUX / 1ère G3
- Leroy CHEVALIER / 1ère TCI
- Julie RIVIÈRE / 1ère G3
- Benjamin RICQUEBOURG / 1ère G3
- Romain PAYET / 1ère G2
- Sylvain RICQUEBOURG / Tale G2
- Ritchie RIVIÈRE / Tale G2
- Gaëtan BOISVILLIER / 1ère G1
- Mélanie NARSAMAN / Tale COM
- Antoine QUANTIN / 1ère G3
- Élise COLLET / étudiante AGSS
- Candice CORRE / étudiante AGSS

* Après élection à mains levées le nouveau bureau se compose comme suit :

- **Présidente** : Mme Sophie GAUDÉ / **Vice-Président** : Ritchie RIVIÈRE
- **Trésorier** : M. Karim DAROUECHE / **Vice-Trésorier** : Julie RIVIÈRE
- **Secrétaire** : M. Camille JORON / **Vice-Secrétaire** : Candice CORRE / Suppléante : Elise COLLET

*Les membres du bureau proposeront à Mme GAUDÉ un calendrier de passage dans les classes pour exposer succinctement le fonctionnement de l'AS au reste de la communauté éducative. Ils ne pourront faire ce passage qu'après la validation de Mme GAUDÉ.

* Le bureau nouvellement composé demande qu'une réunion d'organisation soit programmée prochainement. Mme GAUDÉ devra statuer sur la date. L'horaire proposé sera en M4. l'Ordre du jour sera :

- Programmation annuelle (question sur les nouvelles pratiques)
- Communication
- Matériel
- Évènement de l'AS

* La séance est levée à 16h58

M. Camille JORON
Secrétaire

